
REVUE DE PRESSE



Plan séisme Antilles | Séminaire des maires

Mardi 5 novembre 2024
Zénitude Hôtel – Le Salako au Gosier

12/11/2024

Pour diffusion immédiate



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

SOMMAIRE

Presse écrite

Agence France Presse / Médiapart
France-Antilles

Presse en ligne

France-Antilles
Guadeloupe la 1ère
RCI Guadeloupe
Marine & Océans



Mediapart n'a pas participé à la rédaction de cette dépêche, qui fait partie du flux automatisé de l'Agence France-Presse (AFP). L'AFP est une agence de presse mondiale d'origine française fournissant des informations rapides, vérifiées et complètes sur les événements qui font l'actualité nationale et internationale, utilisables directement par tous types de médias.

En Guadeloupe, près d'un élève sur deux accueilli dans des bâtiments aux normes sismiques

Agence France-Presse-5 novembre 2024 à 20h11

Quelque 42% des élèves de Guadeloupe sont scolarisés dans des bâtiments répondant aux normes sismiques selon le plan séisme Antilles (PSA), indiquent des chiffres dévoilés mardi alors que l'archipel français des Caraïbes est fréquemment touché par les tremblements de terre. Un total de « 42% des élèves sont sécurisés », a indiqué à l'AFP Olivier Kremer, à la tête de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal) de Guadeloupe, lors d'un séminaire sur le sujet organisé au Gosier (Grande-Terre).

« Notre objectif est d'atteindre 54% des élèves accueillis dans des établissements aux normes sismiques » à l'issue de la 3e phase du plan séisme qui prend fin en 2027, a-t-il précisé. Le plan séisme Antilles (PSA) a été mis en place en 2007 pour mettre en conformité aux normes parasismiques le bâti public prioritaire, comme les écoles et établissements de soins ou les logements sociaux. Établi sur 30 ans, il était initialement doté de six milliards d'euros. Selon Jocelyn Sapotille, le président de l'association des maires de Guadeloupe présent à ce séminaire, « 59% des logements sociaux sont désormais conformes ». La région des petites Antilles, dont fait partie la Guadeloupe, se trouve dans une zone sismique très active et subit régulièrement de légers séismes, plus ou moins ressentis par les habitants. En 2004, un séisme d'une magnitude 6,3 avait particulièrement touché les îles des Saintes, rattachées à la Guadeloupe, tuant une enfant et faisant de nombreux dégâts. Le dernier séisme ressenti remonte au 31 octobre: de magnitude 4,5 sur l'échelle de Richter, il n'avait pas fait de dégâts.

Agence France-Presse





ENVIRONNEMENT

Les maires ont fait le point sur l'avancée du Plan séisme Antilles

Ce mardi 5 novembre, le préfet de la région Guadeloupe et la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) ont organisé le second séminaire des maires. L'évènement, qui s'est tenu à l'hôtel Le Salako au Gosier, intervenait dans le cadre du Plan séisme Antilles et visait à informer les élus locaux sur l'avancée des chantiers en cours et des projets à venir.

Par **Aurélie CHARRA**
a.charra@agmedias.fr

Lors de la seconde édition du séminaire des maires, le préfet de la région Guadeloupe et la DEAL Guadeloupe ont réuni les maires du territoire pour leur présenter l'avancement du Plan séisme Antilles (PSA), à mi-parcours. Un rendez-vous qui était aussi l'occasion pour les élus locaux de prendre connaissance des outils proposés par le troisième volet du PSA, qui s'étend de 2021 jusqu'à 2027. Le but étant d'accélérer la mise aux normes parasismiques des établissements scolaires et des logements sociaux en Guadeloupe. A ce titre, 71 millions ont déjà été engagés par l'État. L'Agence française de développement (AFD), l'Europe, la Région et le Département accompagnent également les communes sur le financement des travaux.

Zone sismique active

La Guadeloupe fait partie des territoires français où le risque sismique est omniprésent. L'île subit régulièrement des tremble-

ments de terre, aux magnitudes et intensités plus ou moins importantes. Au courant de l'année 2004, un séisme de magnitude 6,3 sur l'échelle de Richter avait touché l'Archipel, et notamment les Saintes, causant de nombreux dégâts. Ce type de séisme majeur, peut provoquer des milliers de victimes et engendrer plusieurs dizaines de milliards d'euros de dommages. Le PSA, en date de 2007, a été mis en place pour favoriser la mise en conformité aux normes parasismiques des bâtiments publics prioritaires comme les établissements scolaires et de soins ou encore les logements sociaux. Établi sur 30 ans, il était

initialement doté de six milliards d'euros.

Réhabilitation des écoles

En Guadeloupe, seulement 42% des élèves sont scolarisés dans des établissements scolaires qui répondent aux normes parasismiques fixées par le PSA. À contrario, ce sont 58% des élèves guadeloupéens qui nécessitent d'être sécurisés. Selon Olivier Kremer, directeur de la DEAL Guadeloupe : « Notre objectif est d'atteindre 54%



En Guadeloupe, 42% des établissements scolaires répondent aux normes parasismiques.

des élèves accueillis dans des établissements aux normes sismiques, à l'issue de la 3^e phase du plan séisme qui prend fin en 2027 ». Des travaux de mise aux normes qui engagent des moyens financiers importants en raison de l'ingénierie nécessaire. Plusieurs chantiers de réhabilitation des établissements scolaires, sous maîtrise d'ouvrage des communes, de la Région et du Département, sont en cours.



Seulement 59% des logements sociaux du territoire sont conformes aux normes parasismiques.

Un enjeu social

L'enjeu du Plan séisme Antilles est aussi social. Selon Jocelyn Sapotille, président de l'association des maires de Guadeloupe, 59% des logements sociaux du territoire sont désormais conformes aux normes parasismiques. D'ici 2027, les travaux de mise aux normes de ces bâtiments collectifs se poursuivent.

ILS ONT DIT...

Jocelyn Sapotille, président de l'association des maires de Guadeloupe



« Il faut protéger nos populations, particulièrement celles qui sont dans des bâtiments collectifs. On pense aux écoles, à toutes les personnes qui vivent en collectivité ou dans les logements sociaux. D'ici peu, nous allons finir un chantier dans le cadre du Plan séisme Antilles. Une école qui a coûté 13 millions d'euros et qui a été financée quasiment à 100% puisque la commune ne va payer que 700 000 euros ».

Xavier Lefort, préfet de la Région Guadeloupe



« C'est un rendez-vous très important avec les élus. C'est un travail avec les collectivités. Le PSA est compliqué à mettre en œuvre puisqu'il y a des questions de moyens financiers, d'ingénierie. Mettre aux normes un établissement scolaire suppose de devoir déménager les élèves, de trouver des solutions alternatives pendant la durée des travaux ».

NOUVEAU

Le magazine aux couleurs locales qui cultive et qui amuse !



Des quiz et grilles de jeux pour (re)découvrir le patrimoine et la culture locale

Sudoku **Mots fléchés** **Mots croisés**
ACTUELLEMENT DISPONIBLE DANS LES POINTS DE VENTE SIGNALÉS



Accueil - Environnement - Risques naturels

Les maires ont fait le point sur l'avancée du Plan séisme Antilles

Par Aurélie CHARRA a.charra@agmedias.fr

jeudi 7 novembre 2024



En Guadeloupe, 42% des établissements scolaires répondent aux normes parasismiques. - FLB

Ce mardi 5 novembre, le préfet de la région Guadeloupe et la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) ont organisé le second séminaire des maires. L'évènement, qui s'est tenu à l'hôtel Le Salako au Gosier, intervenait dans le cadre du Plan séisme Antilles et visait à informer les élus locaux sur l'avancée des chantiers en cours et des projets à venir.

Lors de la seconde édition du séminaire des maires, le préfet de la région Guadeloupe et la DEAL Guadeloupe ont réuni les maires du territoire pour leur présenter l'avancement du Plan séisme Antilles (PSA), à mi-parcours. Un rendez-vous qui était aussi l'occasion pour les élus locaux de prendre connaissance des outils proposés par le troisième volet du PSA, qui s'étend de 2021 jusqu'à 2027. Le but étant d'accélérer la mise aux normes parasismiques des établissements scolaires et des logements sociaux en Guadeloupe. A ce titre, 71 millions ont déjà été engagés par l'État. L'Agence française de développement (AFD), l'Europe, la Région et le Département accompagnent également les communes sur le financement des travaux.

Zone sismique active

La Guadeloupe fait partie des territoires français où le risque sismique est omniprésent. L'île subit régulièrement des tremblements de terre, aux magnitudes et intensités plus ou moins importantes. Au courant de l'année 2004, un séisme de magnitude 6.3 sur l'échelle de Richter avait touché l'Archipel, et notamment les Saintes, causant de nombreux dégâts. Ce type de séisme majeur, peut provoquer des milliers de victimes et engendrer plusieurs dizaines de milliards d'euros de dommages. Le PSA, en date de 2007, a été mis en place pour favoriser la mise en conformité aux normes parasismiques des bâtiments publics prioritaires comme les établissements scolaires et de soins ou encore les logements sociaux. Établi sur 30 ans, il était initialement doté de six milliards d'euros.

Réhabilitation des écoles

En Guadeloupe, seulement 42% des élèves sont scolarisés dans des établissements scolaires qui répondent aux normes parasismiques fixées par le PSA. À contrario, ce sont 58% des élèves guadeloupéens qui nécessitent d'être sécurisés. Selon Olivier Kremer, directeur de la DEAL Guadeloupe : « Notre objectif est d'atteindre 54% des élèves accueillis dans des établissements aux normes sismiques, à l'issue de la 3e phase du plan séisme qui prend fin en 2027 ». Des travaux de mise aux normes qui engagent des moyens financiers importants en raison de l'ingénierie nécessaire. Plusieurs chantiers de réhabilitation des établissements scolaires, sous maîtrise d'ouvrage des communes, de la Région et du Département, sont en cours.



Seulement 59% des logements sociaux du territoire sont conformes aux normes parasismiques. - DR

Un enjeu social

L'enjeu du Plan séisme Antilles est aussi social. Selon Jocelyn Sapotille, président de l'association des maires de Guadeloupe, 59% des logements sociaux du territoire sont désormais conformes aux normes parasismiques. D'ici 2027, les travaux de mise aux normes de ces bâtiments collectifs se poursuivent.

Jocelyn Sapotille, président de l'association des maires de Guadeloupe
Xavier Lefort, préfet de la Région Guadeloupe

« Il faut protéger nos populations, particulièrement celles qui sont dans des bâtiments collectifs. On pense aux écoles, à toutes les personnes qui vivent en collectivité ou dans les logements sociaux. D'ici peu, nous allons finir un chantier dans le cadre du Plan séisme Antilles. Une école qui a coûté 13 millions d'euros et qui a été financée quasiment à 100% puisque la commune ne va payer que 700 000 euros ».

« C'est un rendez-vous très important avec les élus. C'est un travail avec les collectivités. Le PSA est compliqué à mettre en œuvre puisqu'il y a des questions de moyens financiers, d'ingénierie. Mettre aux normes un établissement scolaire suppose de devoir déménager les élèves, de trouver des solutions alternatives pendant la durée des travaux ».



Jocelyn Sapotille, président de l'association des maires de Guadeloupe - Dominique CHOMEREAU-LAMOTTE



Xavier Lefort, préfet de la Région Guadeloupe - Y.J.L.

En Guadeloupe, près 60% des élèves ne sont pas accueillis dans des bâtiments aux normes sismiques

catastrophes naturelles



Classe de CM2 à l'école Amédée Fengarol • ©O. Duflo |

L objectif est d'atteindre les 54% d'ici 2027. Selon le président des maires de Guadeloupe, 59% des logements sociaux sont désormais conformes.

Outre-mer la 1ère, AFP - Publié le 6 novembre 2024 à 09h57, mis à jour le 6 novembre 2024 à 09h58

Quelque 42% des élèves de Guadeloupe sont scolarisés dans des bâtiments répondant aux normes sismiques selon le plan séisme Antilles (PSA), indiquent des chiffres dévoilés mardi alors que l'archipel français des Caraïbes est fréquemment touché par les tremblements de terre. Un total de "42% des élèves sont sécurisés", a indiqué à l'AFP Olivier Kremer, à la tête de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal) de Guadeloupe, lors d'un séminaire sur le sujet organisé au Gosier (Grande-Terre).

"Notre objectif est d'atteindre 54% des élèves accueillis dans des établissements aux normes sismiques" à l'issue de la 3e phase du plan séisme qui prend fin en 2027, a-t-il précisé.

Plus d'un logement social sur deux déjà conforme

Le plan séisme Antilles (PSA) a été mis en place en 2007 pour mettre en conformité aux normes parasismiques le bâti public prioritaire, comme les écoles et établissements de soins ou les logements sociaux. Établi sur 30 ans, il était initialement doté de six milliards d'euros. Selon Jocelyn Sapotille, le président de l'association des maires de Guadeloupe présent à ce séminaire, *"59% des logements sociaux sont désormais conformes"*.

La région des petites Antilles, dont fait partie la Guadeloupe, se trouve dans une zone sismique très active et subit régulièrement de légers séismes, plus ou moins ressentis par les habitants. En 2004, un séisme d'une magnitude 6,3 avait particulièrement touché les îles des Saintes, rattachées à la Guadeloupe, tuant une enfant et faisant de nombreux dégâts. Le dernier séisme ressenti remonte au 31 octobre : de magnitude 4,5 sur l'échelle de Richter, il n'avait pas fait de dégâts.

En séminaire, les maires ont fait le point sur le Plan séisme Antilles (PSA)

Par RCI web et Alexandre Giraud 05/11/2024 - 14:49

Ce mardi 5 novembre, des élus de Guadeloupe étaient réunis au deuxième séminaire dans le cadre du (PSA), Plan séisme Antilles pour faire le point sur l'état d'avancement des chantiers en cours et des projets à venir.



Photo : Alexandre Giraud

La Guadeloupe fait partie des territoires français où le risque sismique est omniprésent. Selon les scientifiques, un séisme majeur, tel que celui s'étant produit en 1843 en Guadeloupe, pourrait provoquer plusieurs milliers de victimes et engendrer plusieurs dizaines de milliards d'euros de dommages.

Près d'une école sur deux n'est pas aux normes parasismiques

Ce rendez-vous était l'occasion pour les collectivités et les services de l'État de faire le point sur l'état d'avancement du Plan séisme Antilles. Déjà 71 millions d'euros ont été engagés par l'État en Guadeloupe dans le cadre de ce plan. L'agence française de développement, l'Europe via les fonds FEDER, la Région et le Département accompagnent également les communes sur le financement des travaux.

Les précisions du préfet Xavier Lefort, préfet de Guadeloupe, sur les enjeux de ce rendez-vous.

« On a encore 58% des écoliers à mettre en sécurité. 58%. C'est-à-dire qu'à contrario, il n'y a aujourd'hui que 42% des élèves qui sont dans des bâtiments aux normes parasismiques. C'est des moyens importants. C'est du travail avec les collectivités. L'enjeu c'est à la fois d'abord sur le bâti scolaire, les écoles, les collèges et les lycées. C'est aussi un enjeu sur le logement social, la mise aux normes des logements sociaux. C'est le troisième volet du Plan séisme Antilles. Donc on est aujourd'hui sur un objectif d'avoir 54% des élèves qui seraient d'ici deux ans dans des écoles, dans des lycées, dans des collèges effectivement sécurisés sur le plan sismique. »



Protéger les bâtiments collectifs

14 millions d'euros ont déjà été engagés sur les écoles sous maîtrise d'ouvrage des communes, de la Région et du Département. Plusieurs chantiers ont été lancés pour réhabiliter les écoles primaires. Jocelyn Sapotille, maire du Lamentin et président de l'association des maires de Guadeloupe.

« Il faut protéger, il faut protéger nos populations, particulièrement protéger ceux qui sont dans des bâtiments collectifs. Donc on pense aux écoles, on pense bien sûr à toutes les personnes qui vivent en collectivité. On pense bien sûr à toutes les personnes qui vivent dans les logements sociaux. Là, nous allons finir un chantier dans le cadre du Plan séisme Antilles. Une école qui a coûté quand même 13 millions d'euros et qui a été financée quasiment à 100% puisque sur 13 millions d'euros, la commune ne va payer que 700 000 euros. »

Plusieurs autres établissements seront également confortés dans le cadre de ce plan.

Accueil > ACTUALITÉS

En Guadeloupe, près d'un élève sur deux accueilli dans des bâtiments aux normes sismiques

5 novembre 2024



Pointe-à-Pitre, 5 nov 2024 (AFP) – Quelque 42% des élèves de Guadeloupe sont scolarisés dans des bâtiments répondant aux normes sismiques selon le plan séisme Antilles (PSA), indiquent des chiffres dévoilés mardi alors que l'archipel français des Caraïbes est fréquemment touché par les tremblements de terre.

Un total de « 42% des élèves sont sécurisés », a indiqué à l'AFP Olivier Kremer, à la tête de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal) de Guadeloupe, lors d'un séminaire sur le sujet organisé au Gosier (Grande-Terre).

« Notre objectif est d'atteindre 54% des élèves accueillis dans des établissements aux normes sismiques » à l'issue de la 3e phase du plan séisme qui prend fin en 2027, a-t-il précisé.

Le plan séisme Antilles (PSA) a été mis en place en 2007 pour mettre en conformité aux normes parasismiques le bâti public prioritaire, comme les écoles et établissements de soins ou les logements sociaux. Établi sur 30 ans, il était initialement doté de six milliards d'euros.

Selon Jocelyn Sapotille, le président de l'association des maires de Guadeloupe présent à ce séminaire, « 59% des logements sociaux sont désormais conformes ».

La région des petites Antilles, dont fait partie la Guadeloupe, se trouve dans une zone sismique très active et subit régulièrement de légers séismes, plus ou moins ressentis par les habitants.

En 2004, un séisme d'une magnitude 6,3 avait particulièrement touché les îles des Saintes, rattachées à la Guadeloupe, tuant une enfant et faisant de nombreux dégâts. Le dernier séisme senti remonte au 31 octobre: de magnitude 4,5 sur l'échelle de Richter, il n'avait pas fait de dégâts.